



Condamné à 80 000 euro mais j'ai pas d'argent

Par **buonaparte**, le **10/05/2008** à **16:44**

Bonjour, en 2002 j'ai volé dans une maison et dans des lieux saints ... aujourd'hui je suis ouvrier agricole et viticole je suis heureux, mais mon jugement de mardi me laisse dans le doute de l'avenir, j'ai un enfant, j'ai 26 ans, je suis déjà bien endetté et fus malgré tout condamné à verser en tout aux victimes, plus de 80 000 euro, je ne pourrais jamais de toute ma vie payer cette somme, je n'arrive déjà que difficilement à donner la pension alimentaire de 80 euro / mois pour mon petit, 20 euro / mois serait le maximum et encore sans être certain de pouvoir chaque mois. Comment puis-je faire, que dois-je faire, j'avais tellement de projets avec mon patron, je me projetais dans l'avenir mais là c'est tout autre. j'ai eu aussi 16 mois de sursis et une mise à l'épreuve. est-ce que je risque de retourner en prison un jour car j'avais en 2002 fais 8 mois de préventive, si je n'arrive pas à payer ? le tribunal m'a dit de voir pour le remboursement avec les victimes, jamais ils n'accepteront que je leur donne même 20 euro par mois, cela durerais plus de 100 ans ! y a-t'il une durée ? j'avais pensé à mettre cette somme d'argent dans un plan à la banque de France ? Aidez moi à comprendre s'il vous plaît merci. yann

Par **frog**, le **10/05/2008** à **18:17**

Si vous devez cette somme aux victimes (dommages-intérêts), il me semble qu'on ne pourra que difficilement vous obliger à payer alors que vous n'avez rien.

Surtout, évitez d'avoir le réflexe de reprendre une activité illégale mais lucrative pour payer vos dettes (n'oubliez pas les 16 mois de sursis que vous risquez au moindre faux pas) et ne vous

laissez pas démoraliser. Vous avez trouvé un travail honnête, c'est un bon début. Continuez sur cette lancée, remboursez ce que vous pourrez à hauteur de vos moyens (aussi peu soit-il), et tout devrait rouler.

Par **buonaparte**, le **10/05/2008** à **20:36**

Bonsoir, Ho oui, c'est bien gentil des gens comme vous qui remontent le moral, merci infiniment, et puis, vous savez j'ai bien regretter mes vols (d'antiquité), j'étais pas assé mur, je me sentais seul, j'arrive un ra le bol de la vie, 5 ans de mon enfance en foyer ou j'étais heureux et des parents qui se disputaies les week-ends, et ben c'est pas trop mal aujourd'hui car j'ai uhn patron qui m'ador comme si j'étais son enfant, je suis dans la nature, et j'ai mon fils qui est heureux que des fois je l'emmène à la ferme et face avec moi du tracteur. bon ben je vous remerci. yann